



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article999>

Dix jours avant l'expiration de l'ultimatum de la communauté internationale, dix-huit sénateurs de la majorité re



Date de mise en ligne : jeudi 25 septembre 2008

S

s et dépêches -

Union des Forces de Progrès



Mohamed Ould Ghadda, Sénateur de Tevragh Zeina

Sommaire

- ["Sénateurs Libres"](#)
- [Parlement : 18 sénateurs \(...\)](#)
- [Liste des Sénateurs qui \(...\)](#)

Cela a commencé par une lettre écrite le 23 septembre par le Sénateur de Tevragh Zeina, Mohamed Ould Gadda, et adressée au Général limogé Ould Abdel Aziz : "Je vous dis franchement et sincèrement qu'il n'est pas digne de vous de rester au pouvoir avec ou sans élection et qu'il ne vous convient même pas de diriger une période de transition de quatorze mois." Le ton est poli, révérencieux mais l'indication de la direction de la porte de sortie est claire et nette.

Puis aujourd'hui, en même temps que la pentalonade des Sénateurs putschistes malmenant l'épouse d'un Président emprisonné, ce fut la mise sur orbite du "Groupe des Sénateurs Libres". Dans sa déclaration de naissance, ce groupe, comprenant le Sénateur de Tavragh Zeina ainsi que les trois Sénateurs des Mauritaniens de l'Etranger, affirme son attachement à la Constitution et au lois qui en découlent, son adoption de la démocratie comme mode de gouvernance, son adhésion aux chartes des organisations dont la Mauritanie est membre et sa volonté d'instaurer un climat de confiance, de paix et de fraternité entre les Mauritaniens.

Il convient aussi de signaler que 23 autres parlementaires ont été profondément choqués par la goujaderie de leur collègues du Sénat, membre de la prétendue "commission" d'Enquête sur l'ONG de droit privé, Fondation KB, qui ont envoyé une brigade de police violer le domicile du Président pour amener, manu militari, son épouse dans les locaux du Parlement. Ils ont aussi été choqués par la présence des force de l'ordre dans l'enceinte du Parlement sans y être préalablement autorisés.

C'est, peut être, là un autre bon motif pour quitter le navire avant que ce ne soit trop tard, Messieurs les Sénateurs !

Voici le communiqué des

"Sénateurs Libres"

Confiants en Alla, conscients de ce qui est de l'intérêt de la Mauritanie et de son peuple, nous, sénateurs soussignés, annonçons la création d'un groupe parlementaire ayant comme but l'enracinement de la Démocratie comme mode de gouvernance et moyen de renforcer l'unité nationale et assurer un développement social basé sur la justice, l'égalité et la transparence.

Ans, nous déclarons :

- 1- notre attachement à la Constitution et aux lois en vigueur ;
- 2- notre volonté d'adopter la démocratie pour renforcer les constantes nationales ;
- 3- notre adhésion aux chartes des organismes dont la Mauritanie est membre ;
- 4- notre volonté de créer et d'entretenir un climat de sérénité, de paix et de fraternité ;

Aussi avons-nous décidé d'appeler notre groupe "le groupe des Libres" et de créer une coordination provisoire composée de MM. :

- ▶ Cheikh Ould Dedde
- ▶ Mohamed Sid'ahmed Ould Mohamed Lemine
- ▶ Heimouda Ould Ahmed
- ▶ Mohamed Elmokhtar Ould Zeghman
- ▶ Idie Ould Cheikh Saadbouh

Suit la liste des démissionnaires :

Cheikh Ould Dedde, Sénateurs des mauritaniens résidants dans le monde arabe Dié Ould Cheikh Saad Bouh, Fdeirik ; Mohamed El Mokhtar Ould Zoghmane, Atar ; Mohamed Lemine Ould Mohamed Saleck, Tichitt ; Mohamed Mahmoud Ould Seïdy, Basiknou ; Haïmouda Ould ahmed, Koubenni ; Mohamed Ould Ebkar, Tamechekett ; Abdhoum Ould Khilil, Bir Oum Graïne ; Mohamed Sid'Ahmed Ould Mohamed Lemine, Boumdeïd ; Eslemhoum Mint Abdelmaleck, les mauritaniens résidants en Europe ; Yengé Ould Ahmed Challa, Bababé ; Cheikh Ould Zeïne, Timbedra ; Aïnina Ould Eyih, les mauritaniens résidants en Afrique ; Sid'Ahmed Ould Boubakar, Aleg ; Ahmed Ould Salem, Rkiz ; Mohamed Ould Lebbat, Moungeul ; Toro Hamad Sow, Kaédi ; Mohamed Ould Ghadde, Tevragh Zeïna.

Source : fr.for-mauritania.org _____

Parlement : 18 sénateurs se retirent du groupe majoritaire.

18 sénateurs ont démissionné, ce jeudi 25 septembre, du groupe majoritaire au sénat dirigé par Yahya Ould Abdel Ghahar, sénateur d'Aoujeft. Les démissionnaires (voir liste) ont constitué un nouveau groupe dénommé Al Ahrar (Libres).

Raison de la démission : « le manque de concertation et la non prise en compte des avis dans les décisions et initiatives du groupe précédemment majoritaire. » Précédemment, car le Sénat est actuellement éclaté avec les 18 d'Al Ahrar, les 09 du FNDD, les 05 du RFD.

Les 18 démissionnaires soutiennent-ils toujours le Haut Conseil d'Etat composé des militaires ayant pris le pouvoir le 06 août 2008 en Mauritanie ? « *Nous donnerons notre réponse très prochainement au cours d'une conférence de presse* », a dit l'un d'eux.

Par ailleurs, 23 autres sénateurs ont protesté contre le déploiement « *démessuré* » des forces de l'ordre au sénat le jeudi 22 septembre au moment de la comparution de l'ex première Dame, Khattou Mint El Boukhary devant la commission sénatoriale portant vérification des comptes de sa Fondation.

Khalilou Diagana Pour Cridem

Liste des 18 démissionnaires Cheikh Ould Dedde, les mauritaniens résidants dans le monde arabe Dié Ould Cheikh Saad Bouh, Fdeirik ; Mohamed El Moktar Ould Zoghmane, Atar ; Mohamed Lemine Ould Mohamed Saleck, Tichitt ; Mohamed Mahmoud Ould Seïdy, Basiknou ;

Haïmouda Ould ahmed, Koubenni ; Mohamed Ould Ebkar, Tamechekett ; Abdhoum Ould Khilil, Bir Oum Graïne ; Mohamed Sid'Ahmed Ould Mohamed Lemine, Boumdeïd ; Eslemhoum Mint Abdelmaleck, les mauritaniens résidants en Europe ;

Yengé Ould Ahmed Challa, Bababé ; Cheikh Ould Zeïne, Timbedra ; Aïnina Ould Eyih, les mauritaniens résidants en Afrique ; Sid'Ahmed Ould Boubakar, Aleg ; Ahmed Ould Salem, Rkiz ;

Mohamed Ould Lebbat, Moungeul ; Toro Hamad Sow, Kaédi ; Mohamed Ould Ghadde, Tavrigh Zeïna.

Source : Khalilou Diagana _____

Liste des Sénateurs qui retirent leur soutien à Ould Abdel Aziz

Dix-huit Sénateurs ayant soutenu le coup d'état du 6 août dernier viennent d'annoncer qu'ils retirent leur soutien au Haut Conseil d'État (HCE, junte), présidé par le Général Mohamed Ould Abdel Aziz.

Dans leur déclaration, parvenue à Taqadoumy, ils annoncent leur intention de créer un groupe parlementaire, qui œuvre à enraciner les valeurs démocratiques, afin de renforcer l'unité nationale entre les différents tissus de la société mauritanienne.

Voici la liste des Sénateurs signataires (le nom de chaque élu est suivi de sa circonscription électorale) :

- ▶ Cheikh Ould Dedde, les mauritaniens résidants dans le monde arabe
- ▶ Dié Ould Cheikh Saad Bouh, Fdeirik ;
- ▶ Mohamed El Moktar Ould Zoghmane, Atar ;
- ▶ Mohamed Lemine Ould Mohamed Saleck, Tichitt ;
- ▶ Mohamed Mahmoud Ould Seïdy, Basiknou ;
- ▶ Haïmouda Ould ahmed, Koubenni ;
- ▶ Mohamed Ould Ebkar, Tamechekett ;
- ▶ Abdhoun Ould Khilil, Bir Oum Graïne ;
- ▶ Mohamed Sid'Ahmed Ould Mohamed Lemine, Boumdeïd ;
- ▶ Eslemhoum Mint Abdelmaleck, les mauritaniens résidants en Europe ;
- ▶ Yengé Ould Ahmed Challa, Bababé ;
- ▶ Cheikh Ould Zeïne, Timbedra ;
- ▶ Aïnina Ould Eyih, les mauritaniens résidants en Afrique ;
- ▶ Sid'Ahmed Ould Boubakar, Aleg ;
- ▶ Ahmed Ould Salem, Rkiz ;
- ▶ Mohamed ould Lebbat, Moungeul ;
- ▶ Toro Hamad Sow, Kaédi ;
- ▶ Mohamed Ould Ghadde, Tevragh Zeïna.

Source : [Tagadoumy](#)